

Aménagement de bassins de rétention pour lutter contre les inondations

par Benjamin Dubrulle | La Voix du Nord | 28.05.09



C'est par le gros tuyau situé à droite de la photo que sera déversée l'eau dans ce bassin de rétention. L'ensemble des travaux sera terminé pour la mi-juillet.

La lutte contre les inondations est un des soucis majeurs des élus de la communauté de communes du Pernois. Tout le monde se souvient des nombreuses et soudaines montées des eaux qui ont eu lieu ces dernières années sur le secteur. Pour en finir avec ça, des bassins de rétention sont en cours de réalisation. Ils devraient être opérationnels pour la mi-juillet.

Le Pernois est une région très vallonnée. Cette topographie est un régal pour les cyclistes. C'est moins le cas pour les habitants. En effet, en amont, les eaux de pluie se déversent plus facilement et inondent les villages situés en aval de la vallée. Ces dernières années, de trop nombreuses inondations ont été recensées dans le secteur. Pour éradiquer ce problème, les élus de la communauté de communes du Pernois se sont donc penchés sur ce dossier. L'aménagement de bassins de rétention semble être la solution idéale. Dans le Pernois, divers emplacements ont été recensés afin de capter le plus efficacement possible les eaux de pluie venant en amont. Il a fallu acheter des terrains agricoles. Une vingtaine de parcelles ont été acquises par la com de com soit un total de 5,33 hectares. Deux ans de procédure ont été nécessaires « *mais tout cela s'est fait à l'amiable* », insiste Claude Bigot, président de la communauté de communes du Pernois.

Depuis la mi-mars, ces cinq bassins de rétention sont en cours de construction. Ils se situent à Pressy, Bours et Valhuon (*lire ci-dessous*). Des travaux de terrassement sont actuellement en cours. Ils sont pilotés par la société Ramery. C'est la société **Saunier & associés** qui se charge de la maîtrise d'ouvrage.

Ralentir le débit

Le principe de ces bassins de rétention est le suivant. Ressemblant à de vastes piscines, ils accumulent l'eau venant en amont des bassins versant. Leur rôle est de

« calmer » le débit. En gros : ralentir l'eau. Celle-ci est ensuite déversée dans la Clarence à un débit moins important. Les villages situés en aval (Pernes, Pressy, Camblain-Châtelain, etc.) seront ainsi mieux protégés des risques d'inondation « *même si on n'est jamais sûr à 100 %* », lance Claude Bigot.

L'ensemble de ces travaux devrait s'achever pour la mi-juillet. Parallèlement à ce chantier, des fascines vont être implantées en amont afin de ralentir l'eau et de capter les alluvions pour éviter qu'ils n'arrivent dans les bassins de rétention et que l'on soit obligé de trop souvent les curer.

Au niveau des financements, l'ensemble de l'opération (acquisition des terrains et aménagement des bassins de rétention) est de l'ordre de 987 000 euros.

Les subventions sont les suivantes : État (25 %), Région (20 %), conseil général (20 %) et Symsagel (Syndicat mixte pour l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys, 15 %). Reste donc à la charge de la communauté de communes du Pernois une somme de 197 400 euros.